

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 5

Artikel: A propos d'armoiries
Autor: Kohler, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216185>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 29 janvier 1921. — A propos d'armoiries (André Kohler). — Lo Vilhio Dêvesa : La bise Jean-Louis ; le revî de la bise. — Le Journal d'une Anglaise en Suisse (Mme David Perret). — L'émancipation des grand-mères (Maurice Prax). — Prophètes de malheur (J. M.). — La question des étrangers (Rochardon). — Nos gosses (M. M.-E.). — Jeunesse d'autrefois (Rochardon). — FEUILLETON : La mère Menétrey (John-G. Péter).



A PROPOS D'ARMOIRIES

DERNIEREMENT un correspondant du *Conteur* engageait la commune d'Epalinges à adopter officiellement des armoiries. Conseil fort judicieux, que nous approuvons vivement.

Nous n'en pouvons dire autant des projets d'armoiries suggérés par l'auteur de l'article. Quoique corrects héraldiquement parlant, ils soulèvent quelques objections. Le premier (l'écusson vaudois chargé d'une bande rouge) nous paraît un peu bariolé ; d'ailleurs, pourquoi une bande plutôt qu'autre chose ? Le second (les armes de la bannière de Bourg, surmontées d'un chef portant le *bègue* (jars) d'Epalinges) donne un blason trop compliqué : dans les reproductions à une petite échelle on aurait de la peine à déchiffrer les pièces chargeant l'écu ; en outre il serait encore plus bigarré que le premier.

Cependant nous retenons l'idée du *bègue*, elle est excellente. Il suffira de le faire figurer seul dans l'écu ; l'oiseau sera d'argent, le champ de gueules. On aura ainsi les couleurs de la bannière qu'on voulait rappeler. Un bon dessinateur héraldiste, tel que M. Th. Cornaz, saura donner au jars la physionomie agressive, l'attitude bellueuse, que doivent avoir les animaux décorant un écu.

Le *bègue*, nous dit-on, figure sur une des cloches de St-François qui, suivant la tradition, viendrait d'Epalinges.

Nous ne proposons pas un champ vert, car on aurait alors les armes de la famille Bégos.

André Kohler.

Nous avons encore reçu de M. H. Pache-Délessert, à Epalinges, une lettre concernant les armoiries de cette commune et qui est une réplique à celle de M. Campiche, publiée samedi dernier. Nous insérerons samedi prochain la lettre de M. Pache ; ce sera le point final de cette polémique.

* * *

Vuitebeuf. — Cette commune n'a pas d'armoiries. un projet, présenté l'an dernier par M. F. Raoul Campiche, archiviste à Genève, et composé par celui-ci, se blasonnait comme suit : *palé or et azur, au chef ondulé d'argent, chargé de trois roues (ou meules) de moulin de sable.*

Le palé rappelle que le territoire communal dépendait jadis de trois juridictions (Ste-Croix, Champvent et Grandson), lesquelles procédaient de la seigneurie de Grandson. Le chef ondulé et les trois

roues, représentaient l'Arnon, petite rivière qui traverse le village en faisant mouvoir les trois moulins auxquels Vuitebeuf doit son développement.

Nous ignorons la décision prise par les autorités de cette commune à l'égard de ce projet.



LA BISE

LA VO zu coniu eliaque qu'on lai desâi Pierro a Sami ? Mè peinsu bin qu'è nâ, l'a dza bin dâi an que l'è moo ; on lai desâi assebin Botasson, po cein que l'irè d'extra petit, et que po lo militèrou n'avâi pâ pi pu eintrâ dein lè vortigèu. Dan Botasson, qu'ètai on gringalet, coumein on dit, l'avâi marya onna granta fèna, la Luise à Sergent, qu'ètai chète quemèin onna bèclire à bin on n'âta dè rati, mâ po la leinga ein n'avâi min a li. L'irè adî à corrè decè delè po barjaquâ, et quan lavâvè la buâ pè vè lou borni dè coumou qu'irè à maitein dâo veladzo, on l'ofessâi batoilli du l'autro bet ; assebin lè dzein lai desan la Bise, et ma fâ elli nom lai ètai restâ.

On dzo dan que l'irè vè lou borni po lavâ la buâ po la fèna à martsau, cein l'irè à mât dè Mé, lai avâi dza quôqu'è dzo que fasâi onna grôcha bise, ie seimbiâvè adî que voliâvè tsesi dè vè lou né, mâ ie récoumeincivè dè pllie balla lou leindèman.

Sti dzo quie, vai-te pâ que Rodo lou charron que saillèssâi de la pinta, quemèin passâvè dèvan lou borni, reincontrè lou greffié qu'adlâvè portâ lou laci à la fretèri.

— Bondzo, greffié, quien fotu tein ie fâ !

— Bin oi, vaiquie la bise qu'è tota régrôcha.

— Caisi-vo, duvé tsaravouît, lâo fâ la Luise qu'avâi cein oïu, è-te pâ onna vergogne dè derè dâi z'afèrè dinsè, mè que iè batsi lou derrâi, lai a trâi se-mané, et ie n'avâi qu'è dou mât !

Jean-Louis.

LÉ REVI DE LA BISE

Bise de mâ et vein d'avri l'è la retzesse dâo payi.

Bise d'avri. rinna dâo payi.

Oûra de mâ et bise d'avri medzon mè de blâ que totè lè damuzalè dâo payi.

La voudeire dou matin va queri la bise dou né.

Quaa pliau de bise, mollie tanq' à la tsemise.

Vin que djâle, bise que dèdjâle et fèna que pou parle san trâi tsousè galliâ rare.

Ci qu'a tsatrâ la bise, l'a bin meretâ s' n'erdzin : l'è djamè revenia tsâoda.

Diagnostic. — Un docteur est appelé auprès d'un malade.

— Ah ! madame, s'écrie-t-il en se tournant vers la femme du patient, vous m'avez appelé trop tard. Votre mari est perdu. Il a déjà les mains violettes.

— Mais, monsieur, vous ne savez pas qu'il est teinturier ?

— Eh bien ! c'est une vraie chance, car s'il n'était pas teinturier, ce serait un homme mort.

LE JOURNAL D'UNE ANGLAISE EN SUISSE

CHERES Vaudoises, c'est à votre intention que je retire de la poussière et de l'oubli, une lettre écrite en Angleterre en 188*, car je suppose bien que vous êtes toutes abonnées au *Conteur Vaudois*.

Celles qui ne le seraient pas encore, vont se hâter d'envoyer une carte à M. Pache-Varidel ou à MM. Monnet et Favrat pour réparer cet oubli. C'est une obligation pour nous, Vaudoises, de soutenir notre organe, un organe vénérable, pensez donc, il a vu le jour en 1862. En est-il beaucoup parmi nous qui puissions nous enorgueillir de cet antique millésime. N'avons-nous pas lieu de nous considérer flattées que le *Conteur Vaudois* ait bien voulu accueillir notre jeune association ?

Quelques-unes d'entre vous n'ont sans doute jamais quitté leur terre vaudoise ; d'autres ont pris, dans leur jeunesse, le chemin de l'exil ; mais, je ne pense pas me tromper en croyant fermement que toutes, ou à peu près, sont revenues, tôt ou tard, au pays.

Pour celles qui sont parties et revenues, comme pour celles qui ne sont jamais allées, je transcris ici ma vieille lettre :

M. en S'Shire, décembre 188*.

J'étais invitée hier soir chez les B. à l'occasion de l'anniversaire du jour de naissance de celle des demoiselles qui a vécu en Suisse, dans sa jeunesse.

Elle fêtait ses cinquante-cinq ans. Elle a sorti, en mon honneur, un cahier de notes qu'elle prenait à ce temps-là. Je m'aperçois qu'elle a su le français assez bien.

Elle m'a lu ces vieux feuillets jaunés, écrits en face du grand panorama du Léman. Elle vivait avec une famille anglaise, au-dessus de Clarens, dans une petite « carrée » appartenant à des paysans qui leur donnaient la pension.

Ce sont donc des scènes de la vie vaudoise qu'elle fait revivre devant mes yeux, en lisant ces pages du passé :

C'est la vieille grand-mère filant ; je revois alors ma grand-mère à moi, et Mèlie, la bonne servante, à leurs rouets dans la grande salle.

Grand-mère, dans sa robe grise moulant sa jolie taille fine, ses bandeaux blonds encadrant son gracieux visage ; la coiffe de Mèlie assidûment baissée sur son travail ; plus tard, c'est tante Emmanuelle qui a pris la place de grand-mère, ce sont ses yeux bleus, qui rient quand je pose mes éternels pourquoi et comment. Elle m'appuie à elle et dirige mes doigts malhabiles à lisser le fil brillant.

Miss B. parle du battage du lin et du chanvre. C'est alors Mèlie que je vois devant le batioret, frappant avec énergie et en cadence la longue queue de tiges de lin qui s'échevèle un peu plus à chaque coup ; et la poussière danse au soleil et enveloppe Mèlie, comme d'un nuage de paillettes étincelantes.

Et miss B. a noté des mots locaux, des mots vaudois qui l'ont frappée et qui me font rire, après tant d'années qu'ils ont dormi, oubliés là, sous le ciel d'Angleterre pour se réveiller enfin et sonner étrangement à des oreilles de Vaudoise désaccoutumée à leurs accents :

C'est « roncaner » pour demander ; un « zeneuf » pour un poussin qui n'est ni coq ni poule. C'est un